

Bois d'ébène

Gibson Guitar trouve un accord avec la Justice américaine

- Environnement -

Date de mise en ligne : mardi 7 août 2012

Selon une annonce des autorités judiciaires américaines, la société Gibson Guitar Corp. a conclu un accord avec la Justice qui devrait permettre à celle-ci de clôturer les poursuites pénales lancées contre la société. Gibson était soupçonnée de s'être procurée du bois d'ébène venu illégalement de Madagascar, ainsi que de l'ébène et du palissandre venu d'Inde.

La société a reconnu avoir enfreint la loi Lacey qui l'obligeait à vérifier que les bois d'origine malgache qu'elle achetait avaient été obtenus légalement. Gibson achetait en effet à un fournisseur des planches afin de les utiliser pour la fabrication des touches de guitare ; le fournisseur s'approvisionnait pour sa part auprès d'un exportateur malgache.

Lors d'un voyage à Madagascar en 2008, un employé de Gibson avait appris qu'une loi adoptée à Madagascar en 2006 interdisait l'exportation de tout bois issu de forêt naturelle qui ne soit pas sous la forme de produit fini. Dans ce contexte, des pièces détachées pour instruments de musique pouvaient être considérées comme illégales. Les participants au voyage avaient également visité les entrepôts de l'exportateur malgache, et avaient alors appris que le bois qui y était entreposé avait fait l'objet d'une saisie et ne pouvait être déplacé.

Après son voyage, l'employé de Gibson avait informé sa hiérarchie de la situation. Mais les dirigeants de Gibson n'avaient pas réagi, et la société avait continué de recevoir 4 expéditions de bois d'ébène en provenance de Madagascar entre Octobre 2008 et Septembre 2009.

En contrepartie de l'abandon des poursuites, Gibson devra payer 300.000 dollars d'amende, ainsi que 50.000 dollars à une fondation environnementale. Gibson doit également renoncer à réclamer les stocks de bois qui avaient été saisis par la Justice, dont la valeur d'après les factures serait d'environ 262.000 dollars.

Gibson a donc finalement choisi de transiger avec la Justice américaine, plutôt que de risquer les coûts d'un procès qui auraient pu facilement dépasser le million de dollars. La société avait un temps essayé de politiser son cas, attirant l'attention du parti Républicain et du mouvement radical *Tea Party* sur ce qui était présenté comme un exemple d'interventionnisme abusif du gouvernement central.

Depuis mai 2008, la Loi Lacey a été étendue par le Congrès américain afin de rendre illégal l'importation aux États-Unis de produits végétaux (y compris le bois) qui auraient été récoltés et exportés en violation des lois d'un autre pays. La mise en oeuvre de la loi provoque cependant quelques controverses, notamment sur l'attitude à tenir vis-à-vis de ceux qui pourraient détenir en toute bonne foi des objets en bois exotique. À titre d'exemple, quasiment toutes les guitares d'avant 1970 contiennent du bois de rose d'origine brésilienne, et certains musiciens ont exprimé la crainte d'être mis en cause au cours de leurs voyages.

Recueilli par Yann